

Jesuis heureux  
Jserai instruit  
actif  
en santé



Juin 2008

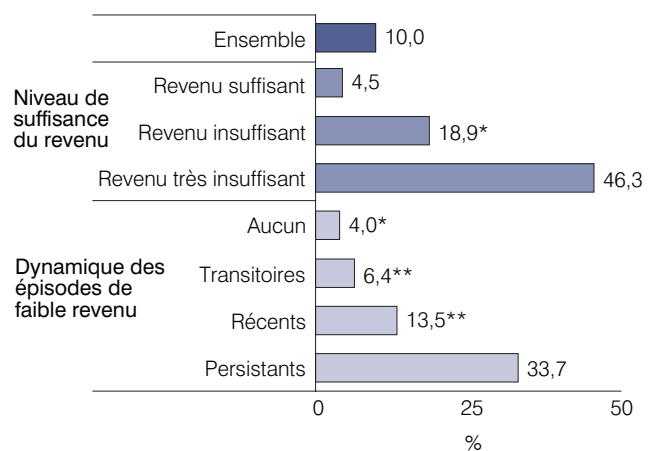
## Qui est pauvre, qui ne l'est pas? Faible revenu et pauvreté subjective chez les jeunes familles<sup>1</sup>

HÉLÈNE DESROSIERS et MICHA SIMARD, avec la collaboration de CATHERINE FONTAINE,  
Institut de la statistique du Québec

Au cours des dernières décennies, au Québec comme ailleurs, plusieurs indicateurs des aspects sociaux ou monétaires de la pauvreté ont été mis au point. Parmi ceux-ci, les indicateurs fondés sur une approche subjective occupent une place grandissante. En effet, à partir du début des années 1990, des spécialistes de diverses disciplines soulignent l'importance de prendre en compte le point de vue des individus afin d'évaluer leur niveau de vie. Pour les uns, l'approche subjective aurait l'avantage de ne pas refléter l'arbitraire des chercheurs ou des concepteurs d'enquête. De plus, elle permettrait de prendre en compte des critères qui ne sont pas facilement mesurables dans les approches dites objectives (endettement, troc, entraide, évasion fiscale, attentes et exigences liées à des facteurs socioculturels ou autres). Pour les autres, la perception des individus de leur situation financière refléterait mieux le lien entre les inégalités économiques et la santé. On a ainsi avancé que dans les pays développés se percevoir comme étant pauvre ou au bas de l'échelle sociale serait un facteur prédictif de certains problèmes de santé autant sinon plus important que des indicateurs traditionnels du statut socioéconomique<sup>2</sup>.

Bien que diverses hypothèses aient été mises de l'avant pour expliquer le lien entre pauvreté perçue et santé, les études qui ont porté spécifiquement sur les déterminants de la pauvreté subjective sont relativement peu nombreuses. C'est dans cette perspective qu'une analyse des facteurs associés à la pauvreté subjective a été réalisée. Menée à partir des données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (1998-2010), l'analyse visait plus précisément à identifier les facteurs associés à l'évaluation des familles de leur situation financière alors que l'enfant

Figure 1  
Proportion d'enfants de 5 ans vivant dans un ménage pauvre sous l'angle subjectif, selon le niveau de suffisance du revenu courant et la dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance, Québec, 1998-2003<sup>1</sup>



1. Test du khi-deux selon la perception de la situation financière significatif au seuil de 0,01 pour les deux variables.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

### Définitions

**Pauvreté subjective.** Sont considérées *pauvres sous l'angle subjectif* les mères qui, à une question sur la situation financière de leur ménage, ont déclaré que ce revenu ne suffit pas pour répondre aux besoins fondamentaux de leur famille ou être pauvres ou très pauvres par rapport aux personnes du même âge.

**Niveau de suffisance du revenu courant** (basé sur le revenu brut du ménage). Ce niveau est établi en fonction des seuils de faible revenu avant impôt définis par Statistique Canada selon la taille du ménage et la taille de la région de résidence. Un revenu insuffisant se situe entre le seuil et 60 % de celui-ci, tandis qu'un revenu très insuffisant se situe en deçà de 60 % du seuil, ce qui correspond *grosso modo* aux barèmes de la sécurité du revenu. Les trois catégories regroupaient 78 %, 13 % et 9 % respectivement des enfants âgés de 5 ans en 2003.

**Dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance.** Dans le but de distinguer les situations de faible revenu chroniques et ponctuelles, quatre catégories ont été constituées. La catégorie « aucun » regroupe les ménages n'ayant vécu aucun épisode annuel de faible revenu (64 %). La catégorie « transitoires » comprend les ménages ayant vécu un ou plusieurs épisodes de faible revenu avant que l'enfant atteigne 4 ans mais qui disposaient d'un revenu suffisant depuis au moins un an (16 %). La catégorie « récents » est formée des ménages qui vivaient sous le seuil de faible revenu alors que l'enfant était âgé d'environ 5 ans, et qui avaient vécu au plus un épisode antérieur (4,4 %). Enfin, la catégorie « persistants » inclut les ménages vivant actuellement sous le seuil de faible revenu et ayant connu au moins deux épisodes antérieurs de faible revenu (16 %).

1. Ce contenu constitue une synthèse d'un texte à paraître en 2008 : DESROSIERS, H., M. SIMARD, avec la coll. de C. FONTAINE. « Pauvreté monétaire, pauvreté subjective durant la petite enfance : l'éclairage des données longitudinales », Actes de la Chaire Quetelet 2007, *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales*, Louvain-la-Neuve, Belgique, 27 novembre 2007.

2. Voir, entre autres, les nombreux travaux réalisés par le MacArthur Research Network on Socioeconomic Status and Health à l'adresse suivante : [www.macses.ucsf.edu/Research/Psychosocial/notebook/subjective.html](http://www.macses.ucsf.edu/Research/Psychosocial/notebook/subjective.html)

était âgé d'environ 5 ans, et ainsi tirer profit des renseignements sur les ressources économiques ou autres recueillis annuellement pendant la période préscolaire.

### Les ressources autres qu'économiques comptent

L'analyse laisse entendre que les ressources économiques sont loin d'être les déterminants uniques de l'évaluation que font les ménages de leur situation financière. L'origine sociale, les liens de sociabilité et autres modes d'insertion sociale comme l'emploi font partie des critères mobilisés par les jeunes familles pour apprécier leur situation financière.

En voici les principaux faits saillants :

- La grande majorité des mères des enfants de 5 ans estimaient le revenu de leur ménage suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels (56 %) ou encore s'estimaient à l'aise financièrement (34 %). Dix pour cent des mères ont déclaré avoir un revenu insuffisant pour répondre à leurs besoins essentiels (8 %) ou se considéraient pauvres ou très pauvres (2 %) par rapport aux personnes de leur âge.
- Même en tenant compte de l'intensité du faible revenu (c'est-à-dire insuffisant ou très insuffisant) ou des trajectoires de revenu de la famille durant la période préscolaire, le niveau de concordance entre les ressources monétaires et la perception de la situation financière demeure limité (voir la figure 1 et l'encadré au recto).

Plus précisément, outre le revenu déclaré, les caractéristiques suivantes sont associées de façon distincte au risque qu'ont les mères de se percevoir démunies financièrement :

- **Le manque d'argent pour les besoins essentiels** rapporté l'année précédente, qui pourrait traduire l'absence de « coussin financier » pour parer aux imprévus;
- **Le niveau d'insertion en emploi des parents.** Les ménages monoparentaux dont la mère seule avait travaillé au cours des 12 mois précédents tout comme les ménages dont les parents sont exclus du marché du travail sont plus sujets que les autres à se percevoir démunis financièrement;
- **L'origine sociale.** Les mères se déclarant en meilleure situation économique que leurs parents au même âge sont moins

enclines à se considérer pauvres; cette situation peut traduire un phénomène d'attrition des besoins chez les mères issues de milieux modestes;

- **L'immigration plus récente.** À caractéristiques égales, les mères immigrées plus récemment (moins de 10 ans) ont davantage tendance à se dire dépourvues financièrement; des facteurs socioculturels sont peut-être à l'œuvre;
- **Un plus faible soutien social** rapporté l'année précédente. Ce résultat pourrait refléter l'aide, matérielle ou autre, sur laquelle certaines familles démunies peuvent plus ou moins facilement compter en cas de besoin.

Par ailleurs, l'insatisfaction économique est liée à la manifestation d'un nombre plus élevé de symptômes dépressifs. Même un an après l'autoévaluation de leur situation financière, 60 % des mères pauvres sous l'angle subjectif éprouvaient un faible sentiment de contrôle sur leurs conditions de vie et leur destinée<sup>3</sup> comparativement à environ 33 % seulement des autres mères, peu importe leur niveau de revenu.

### Une approche complémentaire utile à la compréhension du phénomène de la pauvreté

À l'instar des études encore peu nombreuses réalisées sur le sujet, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, cette analyse révèle un recoupement partiel entre l'approche monétaire de la pauvreté, basée sur le revenu déclaré, et la perception des ménages de leur bien-être économique. On ne peut toutefois avancer que ces deux approches forment deux dimensions indépendantes de la pauvreté. Il s'agirait là plutôt de deux façons « imparfaites d'approcher un seul et même phénomène latent »; comparativement à l'approche basée sur les ressources monétaires déclarées, l'approche subjective pourrait mieux détecter un déficit durable de capital matériel et social<sup>4</sup>. Malgré la présence possible de biais (ex. : biais de désirabilité sociale), l'approche subjective permet de contourner certaines erreurs de mesure des approches dites objectives. Elle pourrait s'avérer particulièrement utile dans le cas où l'information sur le revenu est difficile à obtenir ou pour mieux cerner le phénomène de la pauvreté et ses liens avec la santé.

3. Le sentiment de contrôle de sa destinée est considéré comme un excellent prédicteur de problèmes de santé ou au contraire de résilience.

4. S. LOLLIVIER, et D. VERGER (1999). « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélation sur données de panel », *Revue économique*, vol. 50, n° 3, p. 431-450.

### À propos de l'enquête

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ, 1998-2010) est conduite par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) avec la collaboration de différents partenaires. Elle est financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), la Fondation Lucie et André Chagnon et l'ISQ. L'objectif principal de cette étude est de comprendre les trajectoires et d'identifier les facteurs qui, pendant la petite enfance, contribuent à l'adaptation sociale et au succès des enfants québécois lors de leur passage dans le système scolaire.

Pour plus d'information sur l'enquête, vous pouvez consulter le site Web de l'ÉLDEQ, enquête aussi connue sous le nom de *Je suis Je serai*, à l'adresse suivante : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca).

Pour accéder aux fichiers de microdonnées de cette enquête, on peut s'adresser au Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ) à l'adresse [www.stat.gouv.qc.ca/cadrisq](http://www.stat.gouv.qc.ca/cadrisq) ou composer le 1 514 343-2299.

Ce bulletin est conçu par la Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé

Pour tout renseignement  
veuillez communiquer avec :

Hélène Desrosiers  
Direction des statistiques sociales,  
démographiques et de santé  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 873-4749, poste 6110  
Télécopieur : 514 864-9919  
Courriel : [contactsante@stat.gouv.qc.ca](mailto:contactsante@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2008  
ISSN 1913-4460 (version imprimée)  
ISSN 1913-4479 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2007

Institut  
de la statistique  
**Québec**



La version PDF de ce bulletin  
est diffusée sur le site Web  
de l'Institut, à l'adresse suivante :  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)